



AVIS PUBLIC 2018-020

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

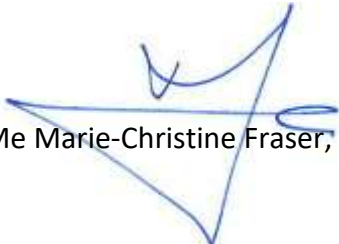
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **13 août 2018 à 19 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2018-011 visant le 235, rue Lafrance, Asbestos.

Nature et effets : Réduire la marge avant pour le bâtiment principal déjà présent à 3,4 mètres plutôt que 7 mètres tel que le prescrit règlement de zonage de la Ville d'Asbestos numéro 2006-116 pour la zone 19-R.

Nature et effets : Réduire la marge latérale pour le garage détaché déjà présent à 0 mètres plutôt que 1 mètre, tel que le prescrit le règlement de zonage de la Ville d'Asbestos numéro 2006-116 pour la zone 19-R.

Donné à Asbestos, Québec, ce 26^e jour de juillet 2018.



Me Marie-Christine Fraser, greffière